

Coobâtir

La coopérative Coobâtir accompagne des porteurs et porteuses de projet souhaitant tester la possibilité de vivre de leur savoir-faire, cela depuis juin 2014.

Ainsi, depuis sa création, la coopérative Coobâtir a accompagné 93 porteurs de projet.

Aujourd'hui, Coobâtir c'est 24 entrepreneur.e.s qui sont accompagné.e.s au quotidien :

- 14 entrepreneur.e.s salarié.e.s associé.e.s ;
- 3 entrepreneurs salariés ;
- 7 personnes en contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE),

par une équipe d'appui composée de 2 personnes, épaulées par un co-gérant qui est entrepreneur salarié et qui apporte ses compétences techniques pour la validation des devis et des factures des entrepreneur.e.s.

Intégrer Coobâtir permet à l'entrepreneur.e de développer et pérenniser son activité économique dans le domaine du bâtiment, cela dans un cadre sécurisé et sécurisant, en bénéficiant d'un accompagnement tout au long de sa présence dans la coopérative et en devenant, à terme, entrepreneur.e salarié.e associé.e de la CAE.

Coobâtir permet à ses entrepreneur.e.s de proposer de l'ARA à ses client.e.s sous forme de formation avec mise en pratique bâtiment. En effet, Coobâtir dispose d'une RC Pro spécifique pour un accompagnement des particuliers sous cette forme.

